**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 81 (1936)

**Heft:** 12

**Titelseiten** 

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 27.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# REVUE MILITAIRE SUISSE

Pour la Suisse : 1 an fr. 12.—; 6 mois fr. 7.— 3 mois fr. 4.—

ABONNEMENT

Prix du Nº fr. 1.50

1 an fr. 15 .- ; 6 mois fr. 9 .-3 mois fr. 5.-

Pour l'Etranger :

### DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION:

Avenue de la Gare 33, Lausanne.

Compte de chèques post. II.5209

ANNONCES: Agence de publicité G. Amacker, Palud 3, Lausanne. H. Droz, succ.

# L'importance des liaisons

La coordination des efforts a toujours exigé des liaisons entre les divers éléments des armées. Les procédés simples employés à cet effet jusqu'à la fin du siècle dernier se sont montrés insuffisants lorsque l'augmentation des effectifs et le perfectionnement des armes ont fait étendre démesurément les fronts de combat. Ces deux facteurs ont entraîné de multiples conséquences imprévues, que la guerre a mises en évidence. La question des liaisons est de ce nombre. Rien n'illustre mieux cette méconnaissance du combat que l'état de l'instruction de l'armée française sur les liaisons au début de la grande guerre.

Les rudes leçons des premières batailles de 1914 ont porté leurs fruits aussi bien en Allemagne que dans les armées alliées. La préoccupation des liaisons et les moyens de les assurer en toutes circonstances figurent aujourd'hui dans les règlements généraux et font l'objet d'instructions particulières.

Il ne peut s'agir dans un article de revue de reproduire 1936